



La Vice-Première Ministre et
Ministre des Affaires sociales
et de la Santé publique

Bruxelles, le 23 mai 2008

Chère Madame,
Cher Monsieur,

Les maladies chroniques figurent parmi les principaux problèmes de santé et frappent en Belgique un nombre considérable de patients qui, trop souvent encore, connaissent de sérieuses difficultés à assumer le coût engendré par la maladie.

Grâce à des associations telles que la vôtre, une entraide est organisée pour soutenir les patients atteints d'une maladie chronique et leurs proches. Vous menez ainsi une action citoyenne digne d'éloge. Dès lors, à l'heure d'améliorer la protection sociale des patients chroniques, je tenais à vous consulter sur la meilleure façon d'agir.

En effet, malgré tous nos dispositifs de protection sociale, il convient d'aller plus loin dans les mécanismes de solidarité spécifiques en faveur des malades chroniques. Dès 2008, 16 millions € supplémentaires ont été affectés au forfait « malades chroniques » et 10 millions € supplémentaires vont bientôt améliorer le mécanisme du Maximum à facturer exclusivement pour les malades chroniques.

En 2009, je souhaite créer un nouveau mécanisme d'accès aux soins pour les malades chroniques. Il reste à identifier le mécanisme et connaître les coûts les plus importants qui grèvent le budget des malades chroniques. Votre connaissance et expérience des soucis quotidiens rencontrés lors d'une maladie chronique nous seront précieuses dans cette optique.

Je sollicite donc votre participation à cette démarche, au travers du questionnaire ci-joint. Je me permets d'insister sur le respect de la date limite du 27 juin pour l'envoi des réponses. Suite à l'analyse de vos réponses, vous serez convié début septembre à une journée de présentation et d'échange sur les principaux frais à charge des patients et sur des pistes d'actions permettant de les intégrer dans un système spécifique de prise en charge. L'objectif est de protéger le malade chronique des difficultés financières liées au traitement de sa maladie.

Sur base de ces échanges, le projet sera finalisé afin d'être intégré dans la préparation du budget 2009 de l'assurance obligatoire soins de santé.

En vous remerciant d'avance de votre collaboration, je vous prie d'agréer, chère Madame, cher Monsieur, l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Laurette Onkelinx